



Commune de La Chapelle Saint-Aubert

AVIS AU PUBLIC ENQUETE PUBLIQUE

Relative au déclassement de partie de voies communales

Par arrêté municipal en date du 4 mai 2023, le maire de la commune de La Chapelle Saint Aubert, mandaté par délibération du Conseil Municipal a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement de 2 parties de voie communale :

- Lieu-dit « La Salorge » : au droit des parcelles YC n° 2, 88 et 89
- Lieu-dit « Le Bas Mousset » : au droit des parcelles YD n° 108, 109 et 113

Monsieur Jean-Luc DEMONT a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 4 mai 2023.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de La Chapelle Saint-Aubert du **23 mai 2023 au 15 juin 2023**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de La Chapelle Saint-Aubert, le **23 mai 2023 de 9h00 à 11h30 et le 15 juin 2023 de 15h00 à 17h30**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le commissaire-enquêteur

Le Maire
Christian GALLE